



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DU-TERTRE



Inscription « ACCUEIL JEUNES SQUAT DES ADOS » de 11 à 17 ans Semaine du 17 février 2025 au 28 février 2025

Adhésion année 2024-2025 selon délibération n°2024/66 du 16 décembre 2024 (bulletin d'adhésion à compléter)

- de 25 € / an pour les familles de la commune de Saint-Martin-du-Tertre.
- de 30 € / an pour les familles hors la commune de Saint-Martin-du-Tertre.

Cette adhésion est due pour l'année scolaire et à compter du 1^{er} jour de fréquentation.

NOM :

PRENOM :

Lundi 17 février 2025



Journée d'accueil + Activités libres

- Participera
 J'autorise mon enfant à rentrer seul
 Je viendrai chercher mon enfant

De 13h30 à 18h30
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

Mardi 18 février 2025

Micro-folies
&
Jeux de sociétés



- Participera
 J'autorise mon enfant à rentrer seul
 Je viendrai chercher mon enfant

De 13h30 à 18h30
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

Mercredi 19 février 2025

Sortie patinoire Cergy



Pointure à préciser
obligatoirement

- Participera
 J'autorise mon enfant à rentrer seul
 Je viendrai chercher mon enfant

13h30 à 18h30
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

Jeudi 20 février 2025



Micro-folies &
Jeux extérieurs



- Participera
 J'autorise mon enfant à rentrer seul
 Je viendrai chercher mon enfant

De 13h30 à 18h30
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

Participation financière selon délibération
N°2024/66 du 16 décembre 2024

- 2.95 € Saint-Martinois
- 3.54 € Hors commune

Vendredi 21 février 2025

Activités libres
Préparation soirée & Karaoké



- Participera
 J'autorise mon enfant à rentrer seul
 Je viendrai chercher mon enfant

De 13h30 à 23h00
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

Lundi 24 février 2025



Activités culinaires + Jeux de sociétés

- Participera
- J'autorise mon enfant à rentrer seul
- Je viendrai chercher mon enfant



De 13h30 à 18h30
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

Mardi 25 février 2025

Tournois Ping-pong, billard
et babyfoot



- Participera
- J'autorise mon enfant à rentrer seul
- Je viendrai chercher mon enfant

De 13h30 à 18h30
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

Mercredi 26 février 2025

Sortie YouJump Chambly



- Participera
- J'autorise mon enfant à rentrer seul
- Je viendrai chercher mon enfant

De 13h30 à 18h30
A l'accueil Jeunes Squat des Ados

Participation financière selon délibération
N° 2024/66 du 16 décembre 2024

- 9.50 € Saint-Martinois
- 11.40 € Hors commune

Jeudi 27 février 2025

Tournoi Playstation



- Participera
- J'autorise mon enfant à rentrer seul
- Je viendrai chercher mon enfant

De 13h30 à 18h30
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

Vendredi 28 février 2025

Activités libres
Préparation soirée &



VENDREDI TOUT EST PERMIS !

- Participera
- J'autorise mon enfant à rentrer seul
- Je viendrai chercher mon enfant

De 13h30 à 23h00
A l'Accueil Jeunes Squat des Ados

MONTANT TOTAL DÛ : Adhésion annuelle
Sortie Patinoire
Sortie Trampoline

St Martinois	Extérieur St Martin
<input type="checkbox"/> 25.00 €	<input type="checkbox"/> 30.00 €
<input type="checkbox"/> 2.95 €	<input type="checkbox"/> 3.54 €
<input type="checkbox"/> 9.50 €	<input type="checkbox"/> 11.40 €

TOTAL

.....

Inscription Squat des Ados

Je soussigné (e) Monsieur ou Madame

Autorise mon fils / ma fille Nom : Prénom :

A participer aux activités, sorties ou soirées proposées sélectionnées, au recto.

Date de naissance de l'enfant : Age :

Adresse :

Téléphone père : Téléphone mère :

Adresse mail des parents :

Obligatoire : Signature des parents valant autorisation de participer aux activités, sorties ou soirées et de prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Dossier d'inscription complet obligatoire pour l'année scolaire (2024-2025).

Pièces à fournir :

- Copie de la carte d'identité de l'enfant
- Attestation d'assurance
- Fiche de liaison
- Règlement intérieur signé (nouveau document)
- Bulletin d'adhésion (nouveau document)

Attention les 1€ des demi-journées sont remplacés par une adhésion annuelle.

Mais l'inscription aux activités est toujours obligatoire en Mairie.

Délibération 2024/66 du 16 décembre 2024

A Saint-Martin-du-Tertre le,

Signature des parents obligatoire